

BILAN DE COMPÉTENCES



Analysez vos acquis Construisez votre avenir



Accompagnement à

Le bilan de compétences est un dispositif encadré par la loi qui permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel réaliste.

Modalités

Durée : Entre 18h00 et 24h00. (Des temps de travaux personnels tutorés sont à prévoir)

Coût: 1850 €

Financement : Plan de formation de l'entreprise,

France Travail (AIF), CPF.

Lieux: A distance

Déroulement

3 phases:

1 Phase préliminaire : Analyse de la demande

2 Phase d'investigation : Bilan, perspectives

3 Phase de conclusion : Plan d'actions, synthèse

Les objectifs du bilan de compétences

1 Identifier ses points forts

2 Faire émerger de nouveaux projets professionnels

3 Valider les pistes professionnelles 4 Construire un plan d'actions

Le programme du bilan de compétences

Phase préliminaire 1er entretien gratuit. Cette séance a pour objectif de permettre au bénéficiaire de s'engager avec discernement dans la démarche :

Présentation de la prestation (cadre légal, méthodologique et déontologique),

Analyse de la demande de la personne et de ses attentes,

Définition du cadre de travail (objectifs, durée...).

Phase d'investigation. C'est la phase centrale du bilan de compétences, elle s'étale sur plusieurs séances entrecoupées d'une production tutorée de la personne :

Réalisation d'un bilan personnel et professionnel,

Identification de pistes professionnelles,

Validation de pistes professionnelles,

Repérage des axes de progrès et des besoins en formation.

Phase de conclusion. Cette phase va formaliser les points principaux de l'accompagnement et décrire le plan d'actions qui en découle. Le bilan est coconstruit avec la personne.

Formulation des projets retenus et pour chacun d'entre eux :

Identification des freins à lever.

Définition des actions à mener.

Rédaction finale et remise du document de synthèse (confidentiel).

Qualification de l'intervenant

Jean-Louis GOUGNARD est un professionnel de l'accompagnement social et professionnel. Il a exercé durant 10 années le métier de Conseiller en Insertion Professionnelle auprès d'un public varié. Il forme les acteurs de l'orientation professionnelle pour adultes en les préparant au titre professionnel de CIP et en proposant des formations de formateur.

Pour en savoir plus contactez-nous

09 72 10 68 11 (appel local en France) contact@corposoluce.com www.corposoluce.com